

**Association des Étudiantes et Étudiants aux Cycles Supérieurs
du Département de Biochimie de l'Université de Montréal
(AÉCSBUM)**

Procès verbal du 25 janvier 2005

Début 12h10

Absents: Vincent DeGuire

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du PV de l'AÉCSBUM du 11 janvier 2005.
 3. Affaires découlantes
 4. Trésorière
 5. Représentant à l'externe
 6. Représentants à l'interne
 7. Représentants à la vie étudiante
 8. Varia
 9. Levée de l'assemblée
-
1. Lecture de l'ordre du jour par J. Volpato (J.V.). Adopté à l'unanimité.
 2. Le PV du 11 janvier 2005 est adopté à l'unanimité.
 3. Jordan a reçu des choses par téléphone ☺. :
 - Discussion avec l'agent d'accréditation. L'accréditation doit inclure l'asso de bioinformatique, l'AEBINUM car l'accréditation concerne toutes les asso étudiantes aux cycles supérieurs de tout le département. L'AEBINUM n'est pas contre l'idée mais demande des garanties vis-à-vis de leur liberté et donc une clause dans la charte de l'AÉCSBUM à ce sujet.Pour le référendum en tant que tel, on doit envoyer au bureau d'accréditation au moins 15 jours avant la tenue du scrutin, une lettre d'intention dans laquelle les questions posées doivent être définies. En revanche, le bureau ne veut que la réponse à la question sur l'accréditation.
Il y a 2 façons d'organiser le scrutin. Soit par courrier soit en mettant en place des bureaux de vote. C'est cette option que nous retenons. Le vote se fera après le cours de séminaires (local D560) pour rassembler un maximum de monde. On réservera une salle (F524) pour que le jury du cours de séminaires puissent se réunir ailleurs qu'au D560 où aura lieu le scrutin. Les membres de l'AEBINUM participeront au scrutin.
On va faire une affiche et émettre un courriel de groupe pour informer les gens à propos du scrutin (infos sur la loi 32 définissant l'accréditation et sur les questions posées).
La deuxième question qui sera posée (seulement aux membres de l'AÉCSBUM) porte sur l'augmentation des cotisations pour l'AÉCSBUM.
Luc Furic propose d'augmenter les cotisations à 7,50\$ 3 fois par année. Mathieu St-Louis seconde. Laurent Chatel demande le vote.
Votes POUR : 3 (Luc Furic, Xavier Mascle, Mathieu St-Louis).

Votes CONTRE : 3 (Nicolas Lahaie, Laurent Chatel, Karine Boulay).

Jordan « notre roi » Volpato tranche : POUR car ce ne serait pas élevée par rapport aux autres asso étudiantes.

Si cela ne passe pas lors du scrutin, nous réétudierons cette proposition en assemblée générale.

Jordan s'« auto-proclame » président d'élection (habitude de monarque).

Il faut un observateur externe : quelqu'un de la FAECUM ou Julie Lavalée.

Nous avons envoyé à l'agent d'accréditation la liste officielle (étampée) des étudiants gradués en biochimie et bio-info. On a également une lettre du directeur du département attestant du nombre d'étudiants.

On va demander à l'AEBINUM de faire les affiches pour le référendum (ils sont fort là-dedans).

Jordan Volpato va envoyer au reste du CA les dates des prochains cours de séminaires afin qu'on puisse décider d'une date pour le scrutin.

Discussion sur la formulation des questions qui seront posées. Elles seront énoncées comme suit :

Question 1 : « Voulez-vous que l'AECSBUM s'accrédite pour représenter tous les étudiants du département de biochimie, soit les étudiants en biochimie et bio-informatique aux cycles supérieurs, selon les clauses prévues par la loi 32? »

Question 2 : « Voulez-vous changer la formule actuelle de perception de cotisation de l'AECSBUM de 5\$ par session perçus en automne et en hiver pour 7,50\$ par session perçus en automne, en hiver et en été? »

Laurent Chatel propose ces formulations. Karine Boulay seconde. Accepté à l'unanimité.

- Jordan Volpato et Félix Doyon ont fini d'écrire la proposition de changement de format du cours de séminaires. Jordan Volpato va nous l'envoyer pour re-lecture puis l'enverra aux professeurs responsables du cours de séminaires.

4- ON EST DANS LE ROUGE!!!! Xavier Mascle à Karine Boulay : « T'as mal fait ta job! » En fait ceci est tout à fait normal après les dépenses du party de Noël (il manque d'ailleurs les frais de gardiennage).

On est à -571,25\$ pour le party de Noël (ceci inclut 100\$/350\$ de Tekniscience et 59,37\$ que nous doit l'AEBINUM pour ses étudiants). Avec le reste des cotisations des membres de l'AECSBUM et de la commandite de Tekniscience, on n'aura aucun problèmes à balancer ce montant.

5- Conseil central de la FAECUM :

-Suite à l' « affaire Yenni Véga », on a eu qu'une seule démission au sein du BE. L'AECSBUM s'est abstenu concernant la lettre des asso étudiantes demandant à ce que les officiers de la FAECUM ne démissionnent pas.

-Le mouvement étudiant pour le financement va augmenter et se radicaliser même si le ministre provincial de l'éducation change. Début de discussion à propos d'une grève générale éventuelle.

-Copiebec gère les droits d'auteurs au Québec. Ses prix ont augmenté de 9\$/étudiant/année à 15\$/étudiant/année en quelques années. Nicolas Lahaie s'y est

opposé car cela nous touche peu étant donné qu'il y a de moins en moins de codex en sciences.

6--Yenni Véga ne donne pas de réponse concernant l'évolution du dossier sur l'évaluation des professeurs.

-Nicolas Lahaie : Pendant l'assemblée universitaire, le doyen de la FES a dit qu'il n'y a pas assez de persévérance aux 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Pour limiter cela, ils veulent donc augmenter les cotes d'entrées au M.Sc. et au Ph.D.

-Xavier Mascle a parlé à Muriel Aubry au sujet du tutorat de l'Agora. Le département de biochimie va prendre en charge les frais. Les étudiants en biochimie seront pris en priorité comme répétiteurs. Il va y avoir une sélection des étudiants pour les postes de répétiteurs.

-Discussion sur augmentation du salaire minimum des étudiants aux cycles supérieurs. Un étudiant au M.Sc. touche 12500\$/année (-3000\$ de frais de scolarité) et est donc en dessous du seuil de pauvreté. On en rediscutera au prochain CA.

7-Organiser une soirée théâtre.

Voir à quelles activités du carnaval on peut prendre part. Mathieu St-Louis enverra la liste de ces activités.

Défi interfacultaire : on va faire des feuilles (avec les sports proposés et les dates) pour voir si le monde est intéressé. Mathieu St-Louis propose de financer ces activités à raison de 5\$ par étudiant. Laurent Chatel seconde. Adopté à l'unanimité.

8-RAS

9- Luc Furic propose la levée de l'assemblée. Nicolas Lahaie seconde.

Levée à 13H40